

L'Acadie Nouvelle, 26 mars 1999

Patrimoine N.-B. songe à changer le nom

NÉGUAC - Patrimoine Nouveau-Brunswick aurait l'intention de suivre les recommandations du rapport de l'historien Jean Daigle et de modifier le nom du site de la Maison Otho Robichaud.

Une délégation du ministère du Développement économique et du Tourisme conduite par la sous-ministre adjointe Louise Gillis a rencontré les membres du conseil municipal, hier, pour discuter de la décision de son ministère en compagnie des élus.

Il a été impossible de joindre le maire Richard Breault, hier, pour connaître les intentions de son conseil suite à la rencontre. Celui-ci avait toutefois lié la position de son conseil suite à la parution du rapport Daigle, il y a quelques semaines, à celle de Patrimoine Nouveau-Brunswick, précisant que le ministère possédait l'expertise et le pouvoir de déterminer le statut de la Maison Otho Robichaud et que son conseil allait s'y plier.

«Notre position est que jusqu'à avis du contraire, la maison en question est toujours celle d'Otho Robichaud», avait en substance déclaré le maire Breault à cette occasion.

De son côté le président de la Société culturelle de Néguaac, Fernand Robichaud, a indiqué avoir été informé il y a quelques temps de la décision du ministère, par le biais d'une lettre du ministre d'État au Tourisme, Jean-Camille DeGrâce, de ses intentions de modifier l'appellation du site pour «Maison Robichaud», étant donné que le rapport Daigle attribue la construction de la maison au fils d'Otho Robichaud, Louis, plutôt qu'à son paternel.

Fernand Robichaud soutient toutefois que la lettre du ministre d'État ne constitue pas une décision définitive et que son groupe continuera de travailler à convaincre les autorités de l'authenticité de la Maison Otho Robichaud. «Nous avons déjà signifié à la sous-ministre adjointe Louise Gillis notre intérêt pour la rencontrer le plus vite possible pour discuter avec elle de la situation. Je crois d'ailleurs qu'elle aussi a des intentions dans le même sens», commente le porte-parole de la société culturelle qui gère le site.

«Avec tout le respect qu'on doit lui manifester il n'en demeure pas moins que M. Daigle n'est pas architecte et qu'il a été contraint de remettre son étude à la hâte. Cette étude est donc incomplète. Nous avons plusieurs points sur celle-ci dont nous aimerions discuter avec Mme Gillis.»